|  |  |
| --- | --- |
| **Assemblée mondiale de normalisation  des télécommunications (AMNT-20) Genève, 1er-9 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
|  | Document 34-F |
|  | **18 janvier 2022** |
|  | **Original: anglais** |
|  | |
| Directeur du TSB | |
| Plan d'action relatif aux Résolutions et au voeu de l'AMNT‑16 et rapports du directeur du tsb À l'amnt-20  sur les résolutions 40, 44, 55, 64, 65, 68, 69, 72, 73 et 89 de l'amnt  et la résolution 102 de la pp | |
|  | |
|  | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Résumé:** | Le Plan d'action de l'AMNT-16 est un outil de suivi et de notification permettant de suivre la mise en œuvre des Résolutions et du Vœu de l'AMNT. On trouvera dans le présent document le Plan d'action de l'AMNT-16 ainsi que des renseignements sur sa mise en œuvre et son évaluation pour la période d'études 2017-2021. On y trouvera également les rapports du Directeur du TSB à l'intention de l'AMNT-20 sur les Résolutions 40, 44, 55, 64, 65, 68, 69, 72, 73 et 89 de l'AMNT et la Résolution 102 de la PP. | |
| **Contact:** | M. Martin Euchner Responsable de programme pour l'AMNT, TSB | Tél.: +41 79 592 4688 Courriel: [martin.euchner@itu.int](mailto:martin.euchner@itu.int) |

# 1 Considérations générales

L'[AMNT-16](https://www.itu.int/fr/ITU-T/wtsa16/Pages/default.aspx) (Hammamet, 25 octobre – 3 novembre 2016) a approuvé 61 Résolutions, nouvelles ou révisées. Afin de suivre la mise en œuvre d'un aussi grand nombre de Résolutions, le TSB a continué d'appliquer la pratique qu'il suivait pendant la dernière période d'études (2013-2016) (voir le lien <https://www.itu.int/en/ITU-T/wtsa16/Documents/WTSA-Action-Plan/WTSA-ActionPlan-201609.zip>, et le Document [WTSA-16 Doc.35 – Plan d'action de l'AMNT-12](hhttps://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-WTSA.16-C-0035)) et a élaboré et tenu à jour un nouveau Plan d'action de l'AMNT comme outil de suivi et de notification pour la période d'études 2017-2021.

# 2 Résumé analytique

Le Plan d'action pour la période d'études 2017-2021 décrit en détail 375 tâches, les responsabilités connexes, la collaboration à instaurer, les rapports et l'état d'avancement actuel.

Le présent document comprend deux pièces jointes, à savoir:

– un document Word contenant un rapport détaillé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre; et

– un tableau Excel indiquant l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque tâche, ainsi que des statistiques.

Note: Toutes les cases Excel contenant un petit triangle rouge dans le coin supérieur droit sont accompagnées d'un commentaire. Lorsqu'on déplace le curseur sur la case, le commentaire s'affiche. Le commentaire correspondant à chaque case "Tâche à entreprendre" est tiré du dispositif de la Résolution.

Le rapport au format Word est basé sur le Document [WTSA-16 C 0035](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-WTSA.16-C-0035), qui est la version finale du Plan d'action pour la période d'études 2013-2016 soumis à l'AMNT-16, et a été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux intervenus depuis septembre 2016.

Le tableau Excel permet d'afficher toutes les tâches dans un seul tableau, ou de les trier par colonne, par exemple toutes celles appelant des mesures de la part du TSB, ou toutes celles pour lesquelles un rapport doit être soumis au Conseil, etc. Un code couleur est également utilisé pour visualiser l'état d'avancement de la mise en œuvre des tâches. Le tableau Excel illustre la mise en œuvre des tâches par des chiffres:

– En résumé, le présent Plan d'action contient 375 tâches détaillées pour les 61 Résolutions de l'AMNT-16.

– 215 tâches relèvent de la responsabilité du TSB/Directeur du TSB et 162 tâches relèvent de la responsabilité des Membres.

Dans plusieurs points des *décide* et *charge* des Résolutions 40, 44, 55, 64, 65, 68, 69, 72, 73 et 89 de l'AMNT et de la Résolution 102 de la PP, il est demandé au Directeur du TSB de soumettre un rapport à l'AMNT-20. Ces rapports du Directeur du TSB figurent dans le Plan d'action de l'AMNT au titre des tâches ci-après (voir le Tableau 1 pour un aperçu général):

TableAU 1

Rapports du Directeur du TSB sur les Résolutions

| Résolution | Où trouver le rapport du Directeur du TSB |
| --- | --- |
| Résolution 1 (Rév. Hammamet, 2016) Règlement intérieur du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT | Voir le Document [WTSA-C28](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-WTSA.20-C-0028) |
| Résolution 40 (Rév. Hammamet, 2016) Aspects réglementaires des travaux du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT | Tâche 40-02 de l'AMNT |
| Résolution 44 (Rév. Hammamet, 2016) Réduire l'écart en matière de normalisation entre pays en développement et pays développés | Tâche 44-36 de l'AMNT |
| Résolution 55 (Rév. Hammamet, 2016) Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les activités du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT | Tâche 55-05 de l'AMNT |
| Résolution 64 (Rév. Hammamet, 2016) Attribution des adresses IP et mesures propres à faciliter le passage au protocole IPv6 ainsi que le déploiement de ce protocole | Tâche 64-09 de l'AMNT |
| Résolution 65 (Rév. Hammamet, 2016) Acheminement des informations relatives au numéro de l'appelant, à l'identification de la ligne appelante et à l'identification de l'origine | Tâche 65-03 de l'AMNT |
| Résolution 68 (Rév. Hammamet, 2016) Évolution du rôle du secteur privé au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT | Tâche 68-04 de l'AMNT |
| Résolution 69 (Rév. Hammamet, 2016) Accès non discriminatoire aux ressources de l'Internet et aux télécommunications/technologies de l'information et de la communication et utilisation non discriminatoire de ces ressources et des télécommunications/technologies de l'information et de la communication | Tâche 69-04 de l'AMNT |
| Résolution 72 (Rév. Hammamet, 2016) Problèmes de mesure et d'évaluation liés à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques | Tâche 72-08 de l'AMNT |
| Résolution 73 (Rév. Hammamet, 2016) Les technologies de l'information et de la communication, l'environnement et les changements climatiques | Tâche 73-20 de l'AMNT |
| Résolution 89 (Hammamet, 2016) Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière | Tâche 89-04 de l'AMNT |
| Résolution 102 (Rév. Dubai, 2018) Rôle de l'UIT concernant les questions de politiques publiques internationales ayant trait à l'Internet et à la gestion des ressources de l'Internet, y compris les noms de domaine et les adresses | Inclus dans la tâche 64-09 de l'AMNT (voir la tâche 102-07 correspondant à la Résolution 102 de la PP) |

# 3 Évaluation de la mise en œuvre des Résolutions de l'AMNT

Aux termes de la Résolution 83 de l'AMNT-16, le Directeur du TSB est chargé d'évaluer la mise en œuvre des Résolutions de l'AMNT par toutes les parties concernées.

Dans le Plan d'action, les tâches sont classées en quatre catégories, en fonction du l'état d'avancement de leur mise en œuvre:

• Mise en œuvre achevée: la mise en œuvre de la tâche est considérée comme achevée et les objectifs associés ont été atteints.

• Tâche par nature continue et objectifs périodiques atteints: la mise en œuvre de la tâche progresse de manière satisfaisante, au vu des résultats présentés.

• En cours de mise en œuvre: en général, la tâche fait l'objet d'un examen, mais il faut plus de temps et d'efforts pour faire progresser sa mise en œuvre ou présenter les rapports connexes; ou elle n'a pas encore été mise en œuvre.

• Aucune mesure n'a été prise/tâche appelant une attention particulière: aucun progrès n'a été accompli dans la mise en œuvre de cette tâche, qui doit faire l'objet d'une attention particulière.

Au 18 janvier 2022:

– 39 tâches (10% de l'ensemble des tâches) constituent des mesures ponctuelles assorties d'échéances/de critères mesurables, ont déjà été mises en œuvre dans leur intégralité et peuvent être considérées comme achevées.

– 331 tâches (88%) sont par nature continues, et un certain nombre de progrès/des progrès importants ont été accomplis ou les objectifs périodiques ont été atteints.

– 7 tâches (2%) sont par nature continues/en instance.

– Aucune tâche (0%) n'est identifiée comme n'ayant donné lieu à aucune activité à ce jour, ou comme appelant une attention particulière.

Il convient de noter que le tableau Excel ci-joint donne des statistiques plus détaillées sur l'état d'avancement des tâches, compte tenu des responsabilités incombant au TSB/Directeur du TSB et aux Membres.

**Pièces jointes**: 2

1) Plan d'action de l'AMNT-16 (V1.1) – Rapport d'activité au format Winword

2) Plan d'action de l'AMNT-16 (V1.1) – Tableau Excel

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_